

5860
Société par actions simplifiée
au capital de 460 315,33 euros
Siège social : 58, Boulevard Fifi Turin 13010 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 058 808 486 (1958 B 00848)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 juin 2026

Le seize juin deux mille vingt-six , à 10 heures 30,

Les associés de la Société 5860, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué conformément aux statuts par courriel, lettre remise en main propre ou lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 19 mai 2026

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou munis d'un mandat à cet effet.

Madame Sandrine JEAN et Madame Fanny REGGIO, présentes et acceptant, sont appelées comme scrutatrices.

Monsieur Julien REGGIO, assiste à l'assemblée et est désigné comme secrétaire.

Monsieur Thierry Dubut -Expert-Comptable- de la société est également présent.

Le Président rappelle également que Mr Georges Biettron a cédé la totalité de ses action à la société le 29 août 2025 pour annulation et qu'il ne fait donc plus partie des actionnaires depuis cette date.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, fait apparaître que les associés présents ou représentés possèdent 4924 actions sur les 4924 ayant un droit de vote.

Sont présents :

N°	ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS			
		Nue-Propriété	Usufruit	Pleine Propriété	
1	Monsieur Jean François REGGIO		1278	2	
2	Madame Françoise JEAN		160		
3	Madame Sandrine JEAN	80		1151	
4	Monsieur Olivier JEAN	80		1151	

[Signature]
12 05 2026

5	Madame Fanny REGGIO	639		591	
6	Monsieur Julien REGGIO	639		591	
	Totaux 4924	1438	1438	3486	

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par les mandataires ;
- les copies des courriers de convocation adressées aux associés
- l'attestation de dispense de rapport de gestion ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

- Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Rapport spécial de la direction sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce; approbation de ces conventions
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président rappelle qu'en cas de démembrement d'actions sont appelés à voter pour l'approbation des comptes (Première résolution) et pour l'affectation du résultat (Deuxième résolution) les actionnaires ayant l'usufruit ainsi que les actionnaires ayant la pleine propriété.

Monsieur Thierry Dubut expert-comptable donne réponses aux questions posées sur les comptes annuels par les actionnaires ou leurs mandataires présents.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion sur les ordres du jour faisant l'objet d'un vote.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve sans réserve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et annexes, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **739 273 euros** au titre des réserves.
Résolution adoptée à l'unanimité.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31-12-2024	0 €		0 €
31-12-2023	0 €		0 €
31-12-2022	0 €		0 €

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS SPECIALES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce favorablement sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées. L'assemblée donne son accord pour le report de ces conventions sur l'exercice à venir de 2026.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIR

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Jean François REGGIO

Le Président de l'assemblée

Le Secrétaire
Julien REGGIO

Les Scrutateurs

Sandrine JEAN

Fanny REGGIO

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'entreprise : SERVICES AUX ENTREPRISES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à MARSEILLE
Le 31/03/2026

DUBUT THIERRY
EXPERT COMPTABLE

THIERRY DUBUT
320 AV DU PRADO
LE GRAND PAVOIS
13008 MARSEILLE
0491791243

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe ANC 2022-06</i>	6 à 10
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	11 à 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14 et 15
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	16 et 17
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	18 à 38

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO
LE GRAND PAVOIS
13008 MARSEILLE
0491791243

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 58 60 SAS
58 BD FIFI TURIN
13010 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 247 152 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	218 730 Euros
- Résultat net comptable,	739 273 Euros

Fait à MARSEILLE

Le 31/03/2026

DUBUT THIERRY
EXPERT COMPTABLE

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	2 090	2 090				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	530 857	58 616	472 242	488 426	16 184	3.31
	Constructions	2 157 080	744 322	1 412 758	2 347 326	934 567	39.81
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	65 710	37 122	28 588	32 972	4 384	13.30
	En cours, avances et acomptes	684 572		684 572	615 850	68 722	11.16
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)		3 440 310	842 150	2 598 159	3 484 573	886 414	25.44
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	199 036	154 975	44 061	43 884	177	0.40
	Autres créances	11 355		11 355	36 698	25 342	69.06
	Charges constatées d'avance	2 134		2 134	2 137	3	0.14
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	96 729		96 729	98 461	1 732	1.76
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	494 713		494 713	190 455	304 258	159.75
Total de l'actif circulant (IV)		803 967	154 975	648 992	371 635	277 357	74.63
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		4 244 277	997 125	3 247 152	3 856 208	609 056	15.79

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 460 315)	460 315		690 473		230 158	33.33
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 303 801		1 303 801			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	69 047		69 047			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	339 681		1 435 853		1 096 172	76.34
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	739 273		43 553		695 721	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	2 912 118		3 542 727		630 609	17.80
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
AUTRES FONDS PROPRES	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	53 747		55 804		2 057	3.69
	Total des provisions (II)	53 747		55 804		2 057	3.69
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses	15 836		40 448		24 612	60.85
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 200		192 372		167 172	86.90
	Dettes fiscales et sociales	238 104		24 857		213 248	857.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
DETTES (I)	Autres dettes	2 147				2 147	
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	281 287		257 676		23 610	9.16
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	3 247 152		3 856 208		609 056	15.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

265 451

218 544

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	218 730		218 730	266 802		48 071	18.02
Montant net du chiffre d'affaires	218 730		218 730	266 802		48 071	18.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 000 000			2 000 000	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			2 218 730	266 802		1 951 929	731.60
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			92 937	87 348		5 590	6.40
Impôts, taxes et versements assimilés			45 004	50 820		5 816	11.44
Salaires							
Cotisations sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			88 698	85 603		3 095	3.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			1 040 890			1 040 890	
Autres charges			803	60		744	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 268 332	223 830		1 044 502	466.65
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			950 398	42 971		907 427	NS
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				581	581	100.00
Total des produits financiers (V)				581	581	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				581	581	100.00
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	950	398	43	553	906 845	NS
Produits exceptionnels (VII)	2	057			2 057	
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2	057			2 057	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	213	182			213 182	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 220	788	267	383	1 953 404	730.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 481	514	223	830	1 257 684	561.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	739	273	43	553	695 721	NS

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux

6

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations

7

Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

9

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

9

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 090			2 090
Immobilisations corporelles				
Terrains	267 007		9 843	257 163
Agencements et aménagements de terrains	273 694			273 694
Constructions	3 035 983	170 350	1 049 253	2 157 080
Installations générales, agencements, aménagements divers	45 839	226	1 360	44 705
Matériel de bureau et matériel informatique	8 189	3 875		12 064
Mobilier	8 942			8 942
Autres immobilisations corporelles	615 850	68 722		684 572
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	4 257 593	243 173	1 060 456	3 440 310

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 090			2 090
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains	52 275	6 341		58 616
Constructions	688 657	75 217	19 552	744 322
Installations générales, agencements, aménagements divers	21 154	4 345	15	25 484
Matériel de bureau et matériel informatique	5 340	1 516		6 856
Mobilier	3 503	1 279		4 782
TOTAL GENERAL	773 019	88 698	19 567	842 150

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	154 975				154 975
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	154 975				154 975

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	181 995	0	181 995
Autres créances clients	17 042	17 042	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 355	11 355	
Charges constatées d'avance	2 134	2 134	
TOTAL	212 526	30 531	181 995

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	15 836	0	15 836	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 200	25 200		
Impôts sur les bénéfices	213 182	213 182		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 922	24 922		
Groupe et associés	2 147	2 147		
TOTAL	281 287	265 451	15 836	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le 31/03/2026
REGGIO JF PRESIDENT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 090	2 090		
28050000 AMORT LOGICIELS SITES	2 090	2 090		
TERRAINS	472 242	488 426	16 184	3.31
21150000 TERRAINS BATIS	257 163	267 007	9 843	3.69
21200000 aménagement des terrains	273 694	273 694		
28120000 AMENAGEMENT DES TERRAINS	58 616	52 275	6 341	12.13
CONSTRUCTIONS	1 412 758	2 347 326	934 567	39.81
21311000 BATIMENTS INDUSTRIELS	318 779	318 779		
21315000 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	390 559	417 710	27 151	6.50
21350000 AGENCEMENT DES CONSTRUCT.	1 447 742	2 299 493	851 752	37.04
28131100 AMORTISSEMENTS BATIMENT	191 272	184 895	6 377	3.45
28131500 AMORT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	234 341	242 277	7 936	3.28
28135000 AMORT AGENCEMENT CONSTRUCTIONS	318 710	261 486	57 224	21.88
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 588	32 972	4 384	13.30
21810000 INSTALLATION ET AGENCEMENT	44 705	45 839	1 134	2.47
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	12 064	8 189	3 875	47.32
21840000 MOBILIER	8 942	8 942		
28181000 AMORTIS AMENAG.CONSTRUCTIONS	25 484	21 154	4 330	20.47
28183000 AUTRES IMMOB. CORPORELLES	6 856	5 340	1 516	28.39
28184000 IMMOB. MOBILIER	4 782	3 503	1 279	36.51
EN COURS AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	684 572	615 850	68 722	11.16
23130000 RENOVATION EN COURS	684 572	615 850	68 722	11.16
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III	2 598 159	3 484 573	886 414	25.44
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	44 061	43 884	177	0.40
41100000 COLLECTIF CLIENTS	17 042	16 865	177	1.05
41600000 CLIENTS DOUTEUX	181 995	181 995		
49100000 PROV / CLIENTS DOUTEUX	154 975	154 975		
AUTRES CREANCES	11 355	36 698	25 342	69.06
44562300 TVA S/IMMO	2 587	29 613	27 026	91.26
44566300 TVA 20.00%	2 590	1 314	1 276	97.07
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	5 078	4 590	488	10.63
44586000 TVA / FAR	1 100	1 180	80	6.78
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 134	2 137	3	0.14
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 134	2 137	3	0.14
AUTRES TITRES	96 729	98 461	1 732	1.76
50602200 RMM TRESORERIE	18 484	15 801	2 682	16.97
50699020 R-CO STRAT	70 484	73 535	3 051	4.15
50699021 R-CO VALOR	7 762	9 125	1 363	14.94
DISPONIBILITES	494 713	190 455	304 258	159.75
51200001 RMM BIS	2 316	36 923	34 607	93.73
51220001 RMM CASH POLLING	193	58	135	234.57
51230000 SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	479 845	114 885	364 960	317.67
51230001 SMC BIS	5 271	31 293	26 022	83.16
51251000 MARTIN MAUREL	7 088	7 296	208	2.85

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	648 992	371 635	277 357	74.63
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	3 247 152	3 856 208	609 056	15.79

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	460 315	690 473	230 158	33.33
10100000 CAPITAL	460 315	690 473	230 158	33.33
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 303 801	1 303 801		
10420000 PRIME DE FUSION	62 962	62 962		
10430000 PRIME D EMISSION	1 240 839	1 240 839		
RESERVE LEGALE	69 047	69 047		
10610000 RESERVE LEGALE	69 047	69 047		
REPORT A NOUVEAU	339 681	1 435 853	1 096 172	76.34
11000000 REPORT A NOUVEAU	339 681	1 435 853	1 096 172	76.34
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	739 273	43 553	695 721	NS
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	2 912 118	3 542 727	630 609	17.80
PROVISIONS POUR CHARGES	53 747	55 804	2 057	3.69
15500000 PROVISION POUR IMPOTS	53 747	55 804	2 057	3.69
TOTAL DES PROVISIONS II	53 747	55 804	2 057	3.69
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	15 836	40 448	24 612	60.85
16500000 DEPOT DE GARANTIE	15 836	40 448	24 612	60.85
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	25 200	192 372	167 172	86.90
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	18 600	185 292	166 692	89.96
40800000 FOURN.FACTURES N/PARVENUES	6 600	7 080	480	6.78
DETTES FISCALES ET SOCIALES	238 104	24 857	213 248	857.91
44400000 ETAT - IMPOT SOCIETE	213 182		213 182	
44571000 VENTES HT 20%	2 810	2 744	66	2.40
44571200 TVA / CLIENTS DOUTEUX	22 112	22 112		
AUTRES DETTES	2 147		2 147	
45537001 C/C JEAN FRANCOIS REGGIO	2 147		2 147	
TOTAL DES DETTES III	281 287	257 676	23 610	9.16
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	3 247 152	3 856 208	609 056	15.79

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	218 730	266 802	48 071	18.02
70600000 REDEVANCES STOCKAGE	5 233	6 313	1 080	17.11
70610000 ABONNEMENTS PARKING	33 368	40 267	6 899	17.13
70611000 SERVICES COMPLEMENTAIRES	9 841	13 185	3 344	25.36
70830000 LOCATION LOCAUX	148 436	179 579	31 143	17.34
70831000 CHARGES REFACTUREES AVEC TVA	17 901	24 825	6 924	27.89
70832000 LOCATION DE SALLES	3 952	2 632	1 320	50.15
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	218 730	266 802	48 071	18.02
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPO. ET CORPO.	2 000 000		2 000 000	
75700000 PRIX DE VENTE IMMOB	2 000 000		2 000 000	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 218 730	266 802	1 951 929	731.60
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	92 937	87 348	5 590	6.40
60610000 EAU ELECTRICITE	15 246	18 078	2 832	15.67
60630000 FOURN.D'ENTRETIEN & EQUIP.	1 368	462	906	195.95
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATRI	1 755	106	1 649	NS
61300000 LOCATIONS FINANCIERES		4 009	4 009	100.00
61400000 CHARGES DE CO PROPRIETE	2 438	6 500	4 062	62.50
61520000 E.R.S/BIENS IMMOBILERS	5 098	2 803	2 296	81.92
61521000 S/T MENAGE	16 631	19 144	2 513	13.12
61560000 MAINTENANCE	5 929	5 055	874	17.29
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	8 875	9 210	335	3.63
62260000 HONORAIRES	22 400	12 780	9 620	75.27
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENT.	3 205	1 078	2 127	197.40
62500000 DEPLACEMENTS	170	173	3	1.75
62570000 RECEPTION	2 289	1 670	619	37.09
62610000 TELEPHONE	3 128	3 926	797	20.31
62620000 AFFRANCHISSEMENT PTT	41	33	9	26.41
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	4 363	2 323	2 041	87.85
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	45 004	50 820	5 816	11.44
63512000 TAXE FONCIERE	43 329	49 187	5 858	11.91
63580000 TAXE SUR LES BUREAUX ND	1 675	1 633	42	2.57
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	88 698	85 603	3 095	3.62
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		184	184	100.00
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	88 698	85 419	3 279	3.84
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORP. ET CORP. CEDEES	1 040 890		1 040 890	
65700000 VNC IMMOB CEDEES	1 040 890		1 040 890	
AUTRES CHARGES	803	60	744	NS
65800000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	803	60	744	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 268 332	223 830	1 044 502	466.65
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	950 398	42 971	907 427	NS
PROD. NETS SUR CESS. DE VMP ET INSTR. DE TRESORERIE		581	581	100.00
76700000 PRODUITS SUR CESSION V.M.P		581	581	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		581	581	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		581	581	100.00
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	950 398	43 553	906 845	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII) 78720000 REPRISE PROV. IMPOTS	2 057		2 057	
	2 057		2 057	
TOTAL (VII)	2 057		2 057	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 057		2 057	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X) 69500000 IMPOT SOCIETE	213 182		213 182	
	213 182		213 182	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 220 788	267 383	1 953 404	730.56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 481 514	223 830	1 257 684	561.89
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	739 273	43 553	695 721	NS

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

DOSSIER FISCAL

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		x	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
Société 58 60 SAS						58 BD FIFI TURIN					
SIRET 0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9						13010 MARSEILLE					
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
SIRET											
B ACTIVITE											
Activités exercées		SERVICES AUX ENTREPRISES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				827 229		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%			
								PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W									
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)		Base d'imposition						Chiffre d'affaires			
								Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)		Base d'imposition						Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		x		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
THIERRY DUBUT 320 AV DU PRADO LE GRAND PAVOIS 13008 MARSEILLE Tél: 0491791243											
						Identité du déclarant:					
						Date: 31/03/2026		Lieu: MARSEILLE			
						Qualité et nom du signataire:					
						Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)											

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5		N-1 3 1 1 2 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 090	AG	2 090				
	Fonds commercial	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK					
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	530 857	AO	58 616	472 242		488 426	
	Constructions	AP	2 157 080	AQ	744 322	1 412 758		2 347 326	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	65 710	AU	37 122	28 588		32 972	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	684 572	AW		684 572		615 850	
	Participations	CS		CT					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
	TOTAL (II)	BJ	3 440 310	BK	842 150	2 598 159		3 484 573	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	199 036	BY	154 975	44 061		43 884	
	Autres créances (3)	BZ	11 355	CA		11 355		36 698	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	96 729	CE		96 729		98 461	
	Disponibilités	CF	494 713	CG		494 713		190 455	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 134	CI		2 134		2 137	
COMPTES DE RÉGULARISATION	TOTAL (III)	CJ	803 967	CK	154 975	648 992		371 635	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 244 277	1A	997 125	3 247 152		3 856 208	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	181 995	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.60...31.5.....)	DA	460 315	690 473
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 303 801	1 303 801
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	69 047	69 047
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	339 681	1 435 853
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	739 273	43 553
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 912 118	3 542 727
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	53 747	55 804
	TOTAL (III)	DR	53 747	55 804
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	15 836	40 448
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 200	192 372
	Dettes fiscales et sociales	DY	238 104	24 857
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 147	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	281 287	257 676
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 247 152	3 856 208
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	265 451	218 544
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant			*
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC							
	Production vendue	{	FD		FE		FF						
			FG	218 730	FH		FI	218 730	266 802				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	218 730	FK		FL	218 730	266 802					
	Production stockée*					FM							
	Production immobilisée*					FN							
	Subventions d'exploitation					FO							
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP							
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	2 000 000						
	Autres produits (1) (11)					FQ							
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	2 218 730	266 802					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS						
Variation de stock (marchandises)*					FT								
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU								
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV								
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	92 937	87 348						
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	45 004	50 820						
Salaires et traitements*					FY								
Cotisations sociales (10)					FZ								
DOTATIONS D'EXPLOITATION		{	- dotations aux amortissements* (14)			GA	88 698	85 603					
			- dotations aux dépréciations			GB							
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC							
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD								
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	1 040 890							
Autres charges (12)					GE	803	60						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	1 268 332	223 830						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	950 398	42 971					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL							
	Reprises sur dépréciations					GM							
	Différences positives de change					GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		581					
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2							
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		581					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR							
	Différences négatives de change					GS							
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT							
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		581					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	950 398	43 553					

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
		Produits exceptionnels (7) (VII)								HD	2 057		
		Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)								HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 057		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	213 182		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 220 788		267 383
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 481 514		223 830
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	739 273		43 553
RENOUVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *						HP				
			- Crédit bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A11	dont cotisations Madelin		A10		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
REPRISE PROV POUR IMPOT												2 057	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 090	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	540 701	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	736 490	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP	2 299 493	KQ		KR	170 350	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	45 839	KW		KX	226	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 130	LC		LD	3 875	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	615 850	LI		LJ	68 722	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	4 255 503	LO		LP	243 173	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	4 257 593	0H		0J	243 173		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	2 090	1X	2 090	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	9 843	LY	530 857	LZ	530 857	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	27 151	MB	709 339	MC	709 339	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	1 022 102	MH	1 447 742	MI	1 447 742	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	1 360	MN	44 705	MO	44 705	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	21 005	MU	21 005	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	684 572	NB	684 572	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	1 060 456	NH	3 438 220	NI	3 438 220	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F		2G			
TOTAL IV			13		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	1 060 456	0L	3 440 310	0M	3 440 310		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 090	PF		PG		PH	2 090
TOTAL I		RK	2 090	RM		RN		RO	2 090
Terrains		PI	52 275	PJ	6 341	PK		PL	58 616
Constructions	Sur sol propre	PM	427 171	PN	14 250	PO	15 809	PQ	425 612
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	261 486	PW	60 967	PX	3 743	PY	318 710
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	21 154	QE	4 345	QF	15	QG	25 484
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 843	QM	2 795	QN		QO	11 638
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	770 929	QV	88 698	QW	19 567	QX	840 060
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	773 019	QP	88 698	QQ	19 567	QR	842 150

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS									Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
Provisions pour impôts (1)		5B	55 804	5C		5D	2 057	5E	53 747	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z	55 804	TV		TW	2 057	TX	53 747	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D		
		6E		6F		6G		6H		
		O2		O3		O4		O5		
		9U		9V		9W		9X		
		O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	154 975	6U		6V		6W	154 975	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	154 975	TY		TZ		UA	154 975	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	210 779	UB		UC	2 057	UD	208 722	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK	2 057				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

31/12/2025

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant ☐		*		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	181 995		(0)		181 995				
	Autres créances clients				UX	17 042		17 042						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	11 355		11 355						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR									
	Charges constatées d'avance				VS	2 134		2 134						
	TOTAUX				VT	212 526		VU	30 531		VV	181 995		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG											
	à plus de 1 an à l'origine		VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	15 836		0		15 836						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	25 200		25 200								
Personnel et comptes rattachés			8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D											
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	213 182		213 182								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	24 922		24 922								
	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ											
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI	2 147		2 147								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K											
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	281 287		VZ	265 451		15 836					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	739 273							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	XE										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB											
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW										
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	213 182								
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8									
				- imposées au taux de 0 %						ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme						WN									
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ	1 675							
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
										WR	954 130								
TOTAL I																			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS									
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV									
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH									
				- imposées aux taux de 19 %						WP									
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW									
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A	XA									
											ZX								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZY								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XD								
	Majoration d'amortissement *										XF								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisa-tion(FRR)(44 quindecies A)			HT	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5						
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)			PA						
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC						
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit			ZI	XG								
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2									
TOTAL II										XH									
III. RÉSULTAT FISCAL																			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)			XI	954 130												
			déficit (II moins I)							XJ									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL													
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	84 401								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	869 729			XO									

31/12/2025

Détail des déductions diverses

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	84 401
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	84 401
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	1	435	853	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD		43	553		Dividendes		ZE	243 553					
	Prélèvements sur les réserves	OE					Autres répartitions		ZF	896 172					
							Report à nouveau		ZG	339 681					
	TOTAL I	OF	1	479	406		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 479 406					
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
Exercice N :														Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	2 438			10 509					
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	25 605			13 858					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	64 895			62 981					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	92 937			87 348					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW									
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS				9Z	45 004			50 820					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	45 004			50 820					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	43 746			53 360					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	13 267			12 870					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)*					OB									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK				%		%			
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)					ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0			0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				Plus-values à 15 %	JK				Plus-values à 0 %	JL			
						Plus-values à 19 %	JM				Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD				Plus-values à 15 %	JN				Plus-values à 0 %	JO			
						Plus-values à 19 %	JP				Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social									JQ					
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social									JR					
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS								
	Revenu brut social (si le montant est positif)										JT				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	LOT B1B2 BUREAUX	1 060 457	19 567		1 040 890
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	2 000 000	959 110	959 110				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			959 110				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)								
				(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

TOTAL

THIERRY DUBUT

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS					Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2025			et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP	0	
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA	218 730	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
TOTAL 1							OX	218 730	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante							OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON	18 369	
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR	74 569	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW	803	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ	93 741	
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG	124 990	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA	124 990	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	218 730	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX			
Période de référence				GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025		
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 58 60 SAS

ADRESSE (voie)

58 BD FIFI TURIN

CODE POSTAL

13010

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4 924

Total des lignes P1 + P2

P5

6

Total des lignes P3 + P4

P6

4 924

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

REGGIO

Prénom(s)

JEAN FRANCOIS

Nom d'usage

% de détention

34.65

Nb de parts ou actions

1 706

Naissance :

Date

N° Département

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

Voie

TRAVERSE DE LA GAYE

Code postal

13009

Commune

MARSEILLE

Pays

Titre (2)

M

Nom de famille

JEAN

Prénom(s)

OLIVIER

Nom d'usage

% de détention

23.38

Nb de parts ou actions

1 151

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

64220

Commune

ANHAUX

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 58 60 SAS

ADRESSE (voie)

58 BD FIFI TURIN

CODE POSTAL

13010

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4 924

Total des lignes P1 + P2

P5

6

Total des lignes P3 + P4

P6

4 924

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom de famille

JEAN

Prénom(s)

SANDRINE

Nom d'usage

% de détention

23.38

Nb de parts ou actions

1 151

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

26

Voie

CHEMIN JOSEPH AIGUIER

Code postal

13009

Commune

MARSEILLE

Pays

FR

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

05880848600029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 58 60 SAS

ADRESSE (voie)

58 BD FIFI TURIN

CODE POSTAL

13010

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.